

FRENCH

1342/02

Paper 2 Listening, Reading and Writing

May/June 2009

INSERT

2 hours 15 minutes
Listening approx. 45 minutes
Reading and Writing 1 hour 30 minutes

READ THESE INSTRUCTIONS FIRST

This insert contains the questions for **Part III: Guided Writing**.

You are advised to spend 45 minutes on this section.

Answer **one** question in **French**, in the space provided in the Question Paper.

You should write between **220 and 250 words**.

This document consists of **3** printed pages and **1** blank page.



Part III: Guided Writing (30 marks)

Choose **EITHER** Question 46(a) **OR** Question 46(b), and write a response of 220–250 words in French.

EITHER
46 (a)

La fin des distributeurs

Si tu es au collège le jour de la rentrée, ce n'est pas la peine de chercher les distributeurs de boissons gazeuses et de chocolats : la ministre de la Santé vient de les interdire dans les établissements scolaires.

Halte aux boissons sucrées et aux barres chocolatées ! Elles ne franchiront plus la porte du collège dans les cartons destinés aux distributeurs automatiques qui proposaient des produits sucrés ou gras, favorisant le surpoids et l'obésité. Difficile pour les élèves de résister à ces sucreries, surtout quand aucun adulte n'est là pour contrôler : la tentation des distributeurs était trop grande et certains enfants y prenaient de mauvaises habitudes. Or, il y a deux fois plus d'enfants concernés par ce problème de santé qu'il y a 25 ans. Le surpoids touche actuellement deux enfants sur dix âgés de 10 et 11 ans.

You have read this article in a French newspaper. Write a letter **in French** to the editor of the newspaper (220–250 words), in response to this article. Cover the following points:

- Vos réactions à cet article.
- A votre avis, pour quelles raisons la ministre a-t-elle pris cette initiative ?
- A votre avis, la réaction des élèves sera-t-elle positive ? Expliquez pourquoi (pas) ?
- Quelles autres mesures pouvez-vous envisager pour réduire le problème de l'obésité chez les jeunes ?
- La santé est-elle une question de responsabilité personnelle ou est-ce la responsabilité de l'Etat ?

[30]

OR
46 (b)

Une école privée impose l'uniforme: parents et élèves scandalisés

Dans une lettre envoyée aux parents, le directeur d'une école privée suisse informe les parents que les élèves devront obligatoirement s'habiller aux couleurs de l'école: un sweat-shirt bleu et un pantalon gris. Et cela dès la rentrée d'août.

De nombreux parents sont choqués. « C'est une décision unilatérale, nous n'avons même pas été consultés avant l'imposition de cette nouvelle règle » regrette une maman dont l'enfant est concerné.

« Il s'agit d'une volonté de réunir toute l'école sous des mêmes couleurs. Il est vrai que certains voient cela comme une contrainte » explique le directeur qui va envoyer une deuxième lettre aux parents avec l'espoir de changer l'image négative de l'uniforme scolaire, qui est rare en Suisse.

De leur côté, les parents mécontents adresseront un dossier collectif anonyme exprimant leur désaccord.

You have read this article in a Swiss newspaper. Write a letter **in French** to the editor of the newspaper (220–250 words), in response to this article. Cover the following points:

- Vos réactions à cet article.
- A votre avis, pour quelles raisons le directeur a-t-il pris cette initiative ?
- A votre avis, la réaction des élèves sera-t-elle positive ? Expliquez pourquoi (pas) ?
- Quelles autres mesures pouvez-vous envisager pour encourager une attitude positive envers l'école chez les jeunes ?
- Donnons-nous trop d'importance au choix de vêtements dans notre société ?

[30]

BLANK PAGE